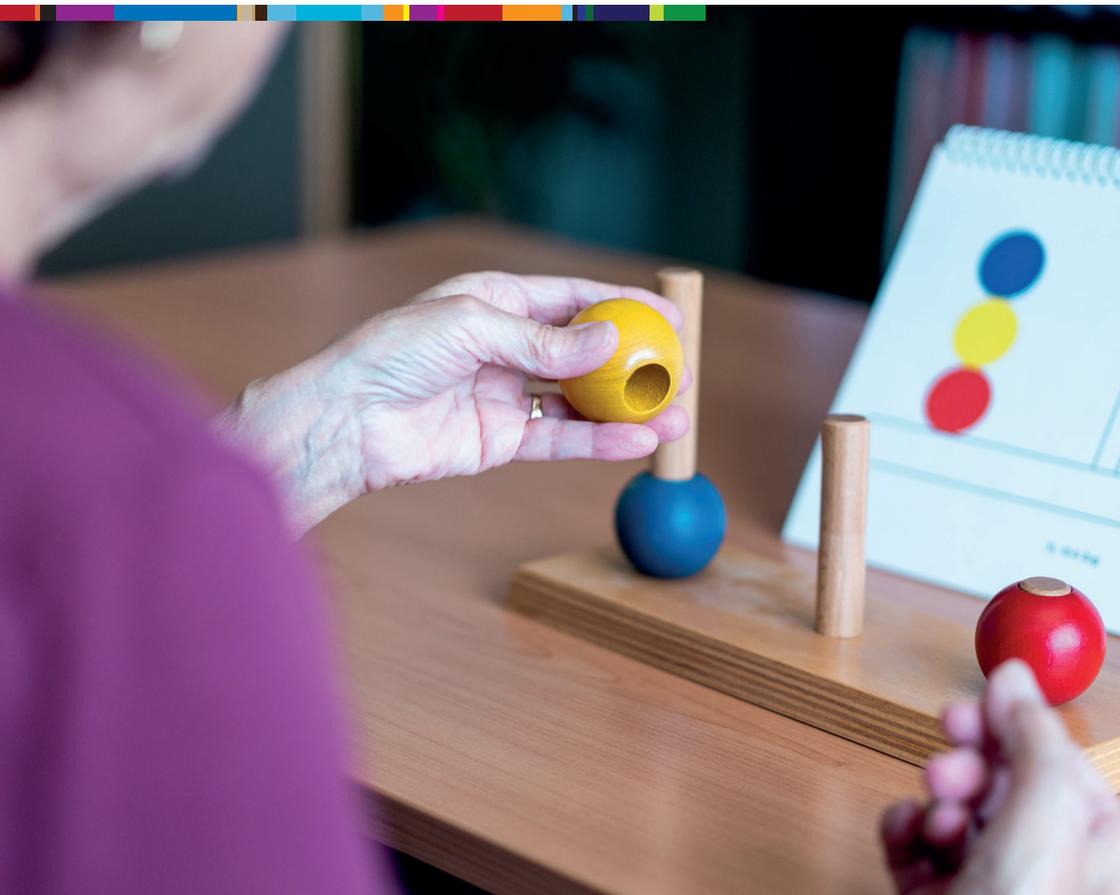




hôpital fribourgeois  
freiburger spital

Votre bien-être,  
notre plus belle victoire



## **Bienvenue en neuro-réhabilitation à l'HFR Meyriez-Murten**

Brochure informative pour les patients et  
leurs proches

- 
- 3-4 Qu'est-ce que la neuro-réhabilitation ?
  - 6-7 Votre parcours dès votre arrivée dans notre service
    - 8 Planning hebdomadaire et horaires des visites
  - 10-15 Qui constitue l'équipe interdisciplinaire ?
  - 16-17 Préparation de la sortie
    - 18 Destinations après l'hospitalisation
    - 19 Conseils pour votre famille et vos proches

## Qu'est-ce que la neuro-réhabilitation ?

La réadaptation neurologique ou neuro-réhabilitation s'adresse aux personnes présentant des maladies qui affectent le système nerveux. Ce dernier est constitué du cerveau, de la moelle épinière et des nerfs qui parcourent tout le corps. Ces maladies sont, entre autres, l'accident vasculaire cérébral (AVC), le traumatisme crânio-cérébral (TCC) ou médullaire, les tumeurs cérébrales, la sclérose en plaques (SEP), la maladie de Parkinson, la sclérose latérale amyotrophique (SLA) et les polyradiculonévrites aiguës.

**Les séquelles peuvent se présenter sous différentes formes.** Par exemple, par une paralysie d'un côté du corps appelée hémiparésie ou par une paralysie des deux jambes, la paraparésie ou encore par une paralysie des bras et jambes, la tetraparésie. Les séquelles peuvent aussi être des troubles de l'équilibre et de la coordination ou encore des formes plus subtiles qui affectent notamment la mémoire, la concentration, la parole ou encore le comportement. **Elles varient d'une personne à une autre** et dépendent de la région du cerveau touchée, de la taille de la lésion, de l'âge ou encore du fonctionnement antérieur de la personne.

Ces séquelles ne sont pas une manifestation volontaire de la personne. En effet, elles reflètent l'impact des lésions. Ces difficultés, parfois invisibles au premier abord si elles sont d'ordre cognitif, peuvent engendrer une limitation des capacités, voire une perte d'autonomie et de l'indépendance de la personne affectée. Ceci a un impact notamment sur la vie quotidienne, la vie professionnelle, les activités sportives et de loisirs, ou encore la conduite automobile. En tant que professionnels de la santé, il nous appartient de détecter ces difficultés, de les évaluer, d'indiquer les thérapies les plus adéquates puis de nous positionner afin d'assurer une reprise de votre vie quotidienne en toute sécurité.

## Qu'est-ce que la neuro-réhabilitation ?

### Lignes directrices

En neuro-réhabilitation, différents professionnels vous accompagnent et vous aident à atteindre vos objectifs, fixés en collaboration avec l'équipe. Les thérapies sont quotidiennes et intensives. Des habits confortables et des chaussures adaptées sont nécessaires afin d'être à l'aise en thérapie. En tant que patient, vous êtes acteur de votre prise en charge pour pouvoir progresser et retrouver une indépendance dans votre environnement familial, social et professionnel. Il est donc important de nous communiquer vos envies, vos attentes et vos objectifs afin que nous puissions adapter au mieux votre prise en charge.

Souvenez-vous que chaque chose effectuée par vous-même vous permet de vous rapprocher de votre autonomie. Ainsi, chaque activité quotidienne est une occasion de vous entraîner pour progresser et c'est pourquoi ces activités sont intégrées dans les thérapies durant votre séjour. Nous vous encourageons à donner le meilleur de vous-même et à faire un maximum de choses seul, selon les recommandations des thérapeutes, même si la récupération tarde ou reste incomplète. Vous et vos proches, avec votre accord, serez informés de votre état de santé, de votre évolution et de tout changement majeur survenant durant votre hospitalisation. N'hésitez pas à poser des questions si vous en ressentez le besoin.



## Votre parcours dès votre arrivée dans notre service

6



7

### Entrée

- ✓ A votre arrivée dans le service, l'équipe interdisciplinaire prend un moment avec vous pour apprendre à mieux vous connaître, pour fixer les objectifs de votre séjour et pour prendre connaissance de vos souhaits concernant la prise en charge ;
- ✓ Le physiothérapeute vous rencontre dans l'après-midi pour évaluer votre mobilité et vous fournir, si besoin, un moyen auxiliaire adapté ;
- ✓ Vous recevez le planning hebdomadaire pour les thérapies qui débuteront le lendemain ;

### Hospitalisation

- ✓ Dès que possible, le projet de vie qui suivra l'hospitalisation se construit. Bien entendu, le projet peut être rediscuté et adapté au cours du séjour ;
- ✓ L'équipe interdisciplinaire se réunit 1x/semaine pour discuter de votre évolution, de l'atteinte des objectifs hebdomadaires et de la suite de votre rééducation ; un retour vous sera fait lors de la visite médicale durant les jours qui suivent ;
- ✓ Selon l'évolution de votre traitement, des séjours à domicile peuvent être petit à petit organisés avec l'accord de l'équipe interdisciplinaire ;
- ✓ Des photos et mesures de votre domicile peuvent être demandées à votre entourage afin de travailler au plus proche de votre environnement habituel.

### Hospitalisation

- ✓ Une évaluation à domicile peut être réalisée en collaboration avec vous, vos proches et les ergothérapeutes. Ceci a pour but d'évaluer la faisabilité d'une sortie définitive et de vous guider dans les adaptations éventuelles à mettre en place avant d'envisager un retour chez vous ;
- ✓ Si nécessaire, une réunion de famille peut être planifiée avec vous, votre entourage et l'équipe interdisciplinaire pour faire le point sur votre situation et votre évolution et pour clarifier le projet après l'hospitalisation.

### Sortie

- ✓ Une fois que le projet de vie « après l'hôpital » est défini, une date de sortie est envisagée. Ce projet de vie peut se diriger vers différentes structures, en fonction de l'évolution de votre situation :
  - > retour à domicile, avec/sans aide externe, avec/sans thérapie ambulatoire ;
  - > institution ;
  - > transfert dans un autre service de l'HFR ou dans un autre hôpital, en cas de nécessité.

## 8 Planning hebdomadaire et horaires des visites

Un planning hebdomadaire de thérapies vous est fourni, dès le jour de votre entrée. Ces dernières sont réparties entre 8h et 17h. L'intensité du programme de thérapies est adaptée à vos capacités, vos besoins et vos objectifs. Pour cette raison, chaque patient reçoit un planning personnalisé et doit le respecter.

Selon vos objectifs et avec votre accord, vos proches (famille ou amis intimes) sont autorisés à assister aux thérapies pour le suivi de votre évolution et pour différents enseignements thérapeutiques (ex : accompagnement à la marche/aux escaliers/pour entrer et sortir de la voiture, conseils pour la communication, etc.).

Les visites ont lieu tous les jours de 14h à 20h.

Elles sous-entendent :

- ✓ respect des mesures sanitaires ;
- ✓ respect des consignes données par l'équipe médicale et thérapeutique (par exemple, ne pas donner à manger/boire en cas de difficulté à avaler).



## Qui constitue l'équipe interdisciplinaire ?

Divers professionnels vous suivront en fonction de vos besoins. Ils collaborent avec vous-même et vos proches. Tout au long du séjour, il est important de suivre les recommandations données par les médecins, l'équipe soignante et les thérapeutes. Des explications et conseils vous seront régulièrement transmis, à vous et à vos proches, par les différents thérapeutes dans le but de favoriser votre récupération et votre qualité de vie.



### L'ÉQUIPE MÉDICALE

L'équipe médicale assure votre suivi et coordonne tous les aspects de votre prise en charge dont elle est le répondant. Elle a pour objectifs de veiller à votre état de santé, de traiter vos éventuelles affections médicales et de coordonner votre projet thérapeutique, médical et social. Pour pouvoir réaliser ces objectifs de manière optimale, elle est en communication et discussion constante avec tous les autres corps de métiers impliqués dans votre prise en charge. Elle est présente durant la journée, de 8h à 17h et une équipe de médecins de garde assure les nuits. Les médecins assistants sont vos médecins de proximité, vos référents directs et sont à disposition quotidiennement pour toutes questions. Le numéro de votre médecin assistant référent vous sera communiqué à votre arrivée. Les médecins cadres sont les responsables médicaux de votre situation et supervisent les assistants qui vous suivent. Ils sont également disponibles et dirigent la visite médicale hebdomadaire. Avec votre accord, les médecins tiennent également vos proches informés de votre situation médicale et se mettent en contact avec votre médecin traitant.

*Numéro de contact du service : 026 306 73 83.*



### L'ÉQUIPE THÉRAPEUTIQUE



#### L'équipe soignante

L'équipe soignante est présente jour et nuit pour votre bien-être. Elle est la première personne de contact et de soutien pour vous et votre entourage. Elle effectue régulièrement des évaluations cliniques de soins et met en place les actions de prévention et d'assistance nécessaires pour et avec vous (écoute active, enseignements, accompagnement ou suppléance dans les activités de la vie quotidienne comme aide à la toilette, aux repas, à la mobilisation). Elle agit en tout temps pour favoriser votre autonomie et votre dignité en respectant toujours votre sécurité. De plus, elle maîtrise les soins techniques (administration de traitements, pansements, injections, etc.). L'équipe soignante veille à la continuité des soins et contribue à une bonne coordination entre ce qui est exercé en thérapie et votre quotidien.

*Numéro de contact du service : 026 306 70 32.*



#### Physiothérapie

La physiothérapie a pour rôle de vous accompagner dans l'acquisition de votre mobilité globale, que ce soit pour la marche ou en fauteuil roulant, ou encore au niveau des bras, des jambes et du tronc. Par des thérapies actives, le physiothérapeute travaille plus spécifiquement sur la motricité, la force, la sensibilité, l'équilibre, l'endurance et la coordination. Selon vos besoins, il/elle vous propose le moyen auxiliaire le plus adapté à votre situation (bâton de marche, canne, tintébin ou rollator).

*Numéro de contact du service : 026 306 71 50.*



### Ergothérapie

En ergothérapie, vous serez amené à reprendre/ré-entraîner vos activités quotidiennes non seulement de base, comme se doucher, s'habiller, prendre le repas ; mais également plus larges, telles que cuisiner, faire le ménage, aller en commissions, gérer vos tâches administratives ou encore prendre les transports publics. De nouvelles techniques ou des moyens de compensation pourront être mis en place si nécessaire. L'environnement physique de votre domicile sera également évalué afin d'assurer un retour à domicile des plus sécuritaires possibles.

Numéro de contact du service : 026 306 70 80.



### Logopédie

La logopédie a pour but de favoriser le maintien des capacités, d'améliorer et/ou récupérer les fonctions langagières, communicatives et de déglutition. Suite à une évaluation, une prise en charge peut être réalisée pour :

- > Améliorer les capacités langagières : par ex. retrouver les mots, comprendre une conversation, etc.
- > Retrouver une communication fonctionnelle par divers moyens : écriture, cahier de communication, geste, application sur des outils informatisés, etc.
- > Améliorer la parole : travail sur l'articulation des mots, retrouver une voix de meilleure qualité.
- > Retrouver la possibilité de manger et/ou boire sans faire de fausses-routes (s'étancher).

Numéro de contact du service : 026 306 73 80.



### Neuropsychologie

Les neuropsychologues interviennent en cas de séquelles cognitives et/ou comportementales.

Séquelles cognitives	Séquelles comportementales
Attention et concentration	Apathie et motivation réduite
Fonctionnement exécutif	Changement dans les réactions émotionnelles
Mémoire	Désinhibition
Orientation dans l'espace	Irritabilité, agressivité
Production de gestes et perception	Manque de conscience des difficultés

La prise en charge neuropsychologique comprend des évaluations visant à identifier les déficits cognitifs et comportementaux, ainsi que des exercices/mises en situation adaptés permettant de favoriser la récupération, le maintien des acquis ou la compensation des troubles, et de diminuer leur impact sur la vie quotidienne.

Numéro de contact du service : 026 306 73 80.

## Qui constitue l'équipe interdisciplinaire ?



### Service diététique

Sur prescription médicale, le service diététique vous propose une alimentation qui convient à vos besoins en adaptant les repas en quantité et en qualité (collations, enrichissements, fractionnements, suppléments nutritifs oraux) et/ou en proposant une alimentation artificielle si nécessaire. Son rôle comprend également l'éducation thérapeutique via des entretiens individuels, cours de cuisine, conseils pour le domicile ou suivi ambulatoire si besoin.

Numéro de contact du service : 026 306 70 60.



### Psychiatrie

Le psychiatre consultant est à disposition pour pouvoir discuter avec l'équipe médicale sur appel de cette dernière, selon la nécessité. Lorsque la situation l'exige, il vient sur place et vous évalue, entame une prise en charge durant votre séjour (visite hebdomadaire) et recommande une prescription des médicaments si nécessaire. Lorsque la prise en charge doit se poursuivre après votre hospitalisation, il peut aider à faire le lien avec les psychiatres qui vous suivront par la suite.



### Art-thérapie

L'art-thérapie est une démarche d'accompagnement effectuée à partir d'outils créatifs et artistiques. Elle ne nécessite aucun bagage culturel ou talent artistique préalable. Elle a pour but d'améliorer la qualité de vie, le bien-être existentiel. A travers la peinture, le dessin, le collage, l'écriture, le modelage ou d'autres modes d'expression artistique, l'art-thérapeute offre un espace d'expression à la personne et l'accompagne sur un chemin de transformation vers un mieux-être en favorisant l'émergence de ses ressources.

Numéro de contact du service : 026 306 73 83.



### Musicothérapie

La musicothérapie est une méthode de traitement dans laquelle la musique est utilisée spécifiquement dans le processus thérapeutique pour promouvoir, maintenir et restaurer la santé (définition de l'Association professionnelle suisse de musicothérapie ASMT). Visant l'expression et la communication, la musique est utilisée sous toutes ses formes pour soutenir l'émergence des ressources de la personne et libérer ses potentiels expressifs les plus profonds.

Numéro de contact du service : 026 306 73 83.

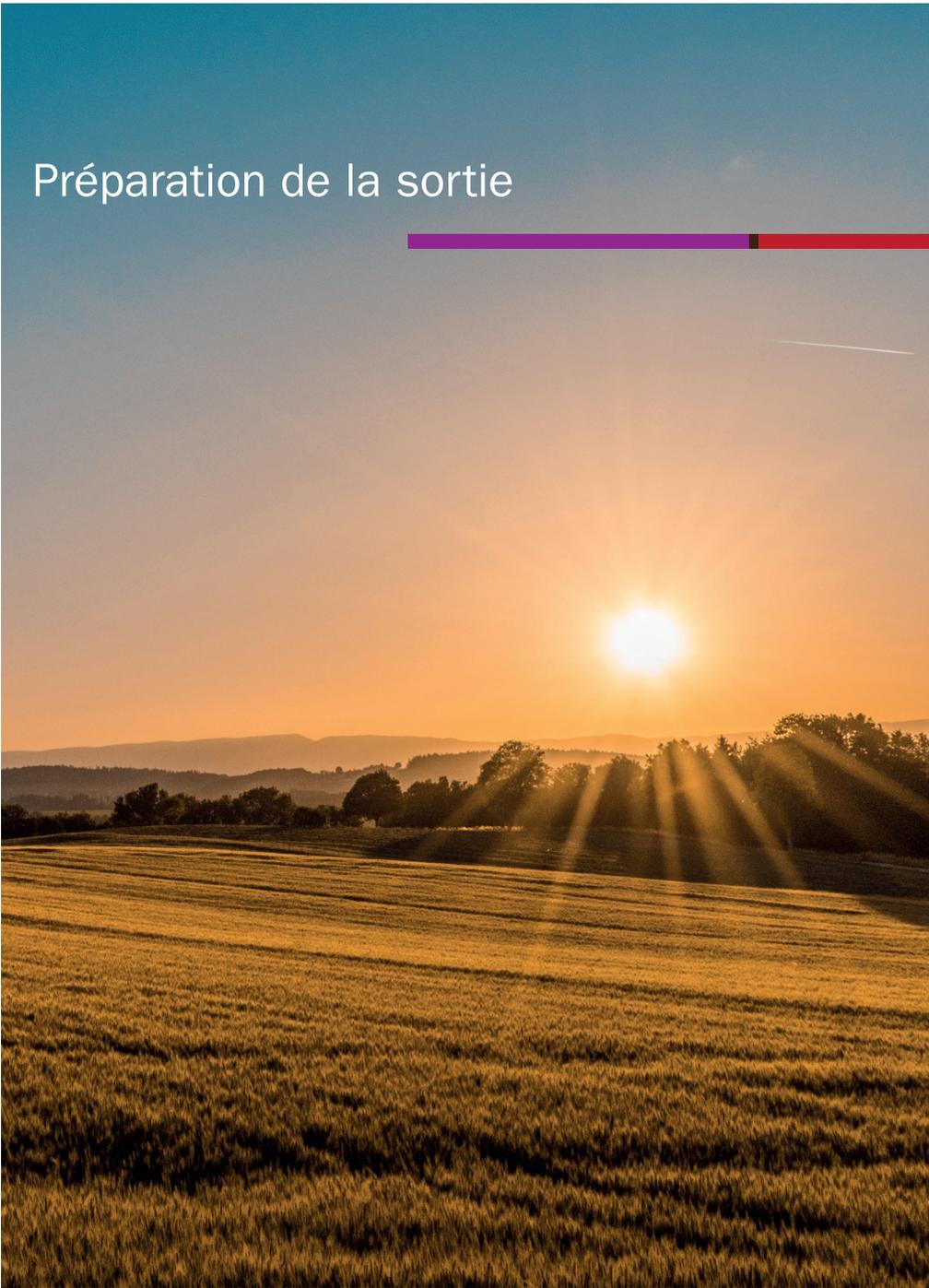


### Service de liaison

Le service de liaison vous renseigne concernant toute difficulté médico-sociale, sociale ou socio-administrative durant l'hospitalisation. Dès l'admission, il recueille les informations en vue de votre sortie, avec votre participation active et celle de vos proches. Le service de liaison vous renseigne sur les possibilités de soutien les plus appropriées à votre situation et vous aide à activer les réseaux nécessaires pour la suite de votre prise en charge. Il vous informera également des démarches administratives à entreprendre pour des questions d'assurance, de problème juridique ou financier, notamment pour les démarches liées à l'AI ou aux inscriptions en EMS. Le service de liaison vous dirigera vers les bonnes institutions ou associations.

Numéro de contact du service : 026 306 70 50.

## Préparation de la sortie



Afin d'anticiper au mieux le retour, et avec l'accord de l'équipe interdisciplinaire, des journées ou week-ends thérapeutiques à domicile sont organisés. Un questionnaire vous sera transmis lors de la première sortie à la maison. Il permet ensuite d'adapter les objectifs en thérapie.

Un suivi par les soins à domicile peut être organisé en cas de besoin. Il se peut également que vous, ou un de vos proches, effectuiez quelques soins. Des enseignements thérapeutiques, comme la gestion de médicaments, la mesure de la glycémie capillaire, l'accompagnement aux transferts ou à la marche seront donc organisés au préalable avec vous et vos proches.

## Destinations après l'hospitalisation

### Retour à domicile

Dans le cas où vous avez retrouvé une indépendance suffisante pour rentrer à la maison, la sortie est décidée par le médecin en collaboration avec l'équipe interdisciplinaire. Des thérapies ambulatoires et les aides nécessaires (soins à domicile, aides au ménage, repas à domicile, etc.) seront ensuite organisées. Le service de liaison est à disposition pour vous informer et vous aider dans les démarches de sortie.

### Institutions

Dans le cas où vous n'avez pas une autonomie suffisante à la fin de la réhabilitation pour envisager un retour à domicile, des solutions alternatives existent.

Il peut s'agir de :

- établissement médico-social (EMS) : court ou long-séjour
- foyer non-médicalisé (maison de retraite)
- appartement protégé
- institutions spécialisées pour les personnes de moins de 65 ans

Vous serez informés assez tôt de l'éventualité d'un placement. En raison de longues listes d'attente, il est préférable d'anticiper les démarches et d'effectuer des pré-inscriptions, si l'éventualité d'un placement est une option correspondant à votre situation.



## Conseils pour votre famille et vos proches 19

- ✓ Vous êtes acteur de la prise en charge de votre proche, une personne ressource !
- ✓ Pensez également à vous et votre santé, ne vous surchargez pas ;
- ✓ N'hésitez pas à poser des questions si vous avez un doute ;
- ✓ Vous serez d'un grand soutien si vous participez à la rééducation en suivant les conseils et les lignes directrices établies par l'équipe médico-thérapeutique. Généralement, vous trouverez des informations à ce sujet sur le tableau blanc dans la chambre de votre proche ;
- ✓ Guidez votre proche et encouragez-le à faire les choses par lui-même pour le stimuler à progresser ;
- ✓ Laissez-lui le temps de faire les choses et/ou de s'exprimer.

Lors de vos visites, il est important de :

- ✓ Regarder le planning des thérapies affiché sur le tableau blanc en chambre pour prévoir vos visites pendant les périodes de pause ;
- ✓ Être attentif au besoin de repos car les journées sont intenses et votre proche a besoin d'être en forme pour progresser.

L'équipe Interdisciplinaire est également disponible en cas de question spécifique à leur discipline.



**HFR Meyriez-Murten**

Chemin du Village 24  
3280 Meyriez  
026 306 70 00  
empfang.meyriez@h-fr.ch



**HFR Tafers**

Maggenberg 1  
1712 Tavel  
026 306 60 00  
empfang.tafers@h-fr.ch



**HFR Fribourg – Hôpital cantonal**

Case postale  
1708 Fribourg  
026 306 00 00  
admission.fribourg@h-fr.ch



**HFR Riaz**

Rue de l'Hôpital 9  
1632 Riaz  
026 306 40 00  
admission.riaz@h-fr.ch